5e Année. N° 25. Janvier 1861.

Revue africaine

BIBLIOTHEQUE IMPÉRIALE IMPR.

LES ALGÉRIENS DEMANDENT UN ROI FRANÇAIS EN 1572 (1).

Le titre de cet article étonnera beaucoup de lecteurs qui, de prime abord, se refuseront à croire qu'en 1572, — ou même à aucune autre date, — les Algériens aient jamais pu songer à demander un roi à la France. C'est, en effet, un incident fort étrange et qui a besoin, pour qu'on l'admette, d'être accompagné des preuves les plus authentiques. On va voir, au reste, que ces preuves ne manquent pas. Mais, avant de les produire, il faut rappeler l'état des affaires africaines vers la fin du XVIe siècle, et alors qu'elles étaient encore assez intimement liées à celles de l'Europe, les États Barbaresques jouant presque toujours un rôle dans les luttes soutenues par la Turquie, cette puissance prépondérante de l'époque.

Les monarques contemporains, intéressés plus ou moins directement dans l'événement que nous allons raconter, étaient : — en France, Charles IX, de 1560 à 1575, et son frère le duc d'Anjou (depuis, Henri III) ; à Constantinople, Sélim II, de 1566 à 1574 ; en Espagne, Philippe II, de 1555 à 1598, et son frère naturel, Don

(1) En achevant la publication du *Pégnon*, l'auteur annonçait que cette étude sur les débuts de l'établissement turc à Alger, serait suivie de deux autres Mémoires, *Jénina* et *Casba*, destinés à retracer les traits principaux du développement et de la décadence de la domination ottomane en Algérie. Ce double travail complémentaire est achevé et ne tardera guère à paraître. L'article que nous publions aujourd'hui est un morceau détaché de celui des deux derniers mémoires qui est intitulé JÉNINA.

Juan d'Autriche ; en Italie, les papes Pie V et Grégoire XIII, dont le premier mourut dans le courant de l'année 1572 : la sérénissime seigneurie de Venise ; enfin, à Alger, le pacha Arab-Ahmed, successeur d'Ali el-Euldj dont il avait été l'esclave, et qui administra la Régence depuis le mois de mars 1572 jusqu'en 1574.

Parmi les autres personnages, la plupart se feront assez connaître eux-mêmes, dans notre récit, par le rôle qu'ils y jouent. Mais il en est un que son importance rend tout à fait digne d'une mention préalable. C'est François de Noailles, évêque d'Acqs, conseiller du roi en son conseil privé, ambassadeur de France à Constantinople, sous Charles IX.

D'après la *Biographie universelle*, né en 1519, il embrassa l'état ecclésiastique et devint évêque d'Acqs. Naturellement doué des talents diplomatiques qui semblaient inhérents à sa famille, il représente la France à Venise en 1558 et se fait céder la préséance par l'ambassadeur d'Espagne. Il est successivement envoyé avec la même qualité en Angleterre, à Rome et à Constantinople, où il rétablit la paix entre les Vénitiens et Sélim II, qui attaquait Candie. Il y avait succédé à M. Grantrie de Grandchamp en 1571. François de Noailles fut consulté avec déférence par nos rois et régentes ; c'est lui qui conseilla à Charles IX de faire la guerre à l'Espagne, pour donner une diversion aux dissentions religieuses qui déchiraient alors la France. En 1584, à la mort de Guillaume d'Orange, il engagea vainement l'indolent et faible Henri III à accepter la proposition des Pays-Bas, qui, trouvant les fils de Guillaume trop jeunes pour les gouverner, voulaient se placer sous la domination française.

Il mourut à Bayonne en 1585, alors qu'il allait prendre les eaux des Pyrénées. Ses négociations, recueillies par l'abbé Vertot, ont été imprimées à Paris (1763) en trois volumes in-12.

Après ces détails biographiques, et avant d'entrer tout à fait en matière, rappelons que l'alliance ottomane était dès-lors une nécessité de la politique française, parce qu'elle permettait de maintenir le culte chrétien à Jérusalem et de conserver l'accès de cette ville sainte à la piété de nos pèlerins ; elle était indispensable au développement du commerce avec le Levant, qui intéressait surtout la Provence et le Languedoc ; enfin, parce qu'on pouvait contre-balancer par elle la trop grande influence de la maison d'Autriche qui, par succession ou usurpation, avait alors accaparé les États les plus importants de l'Europe. Cela dit, abordons notre sujet.

En 1570, la république deVenise était fort sérieusement menacée par Sélim II, empereur de Constantinople. Longtemps, elle avait refusé de se croire le but des grands préparatifs militaires de ce prince; mais il avait fallu se rendre à l'évidence et chercher à la hâte les moyens de résister à la formidable attaque qui la menaçait. Elle imagina de ressusciter, pour la circonstance et par le pape Pie V, la ligue catholique que Léon X n'avait fait qu'ébaucher au commencement de ce siècle. Ses efforts produisirent une puissante coalition composée de l'Espagne, des Etats pontificaux et de Venise. Une immense flotte, promptement rassemblée et mise sous les ordres de Don Juan d'Autriche, remporta, le 7 octobre 1571, la mémorable victoire de Lépante. Si l'on se reporte aux maux et aux outrages que la chrétienté avait alors à supporter des Turcs et de leurs dignes auxiliaires, les pirates barbaresques, on comprendra l'immense cri de joie qui salua de toutes parts cette journée d'ailleurs si glorieuse. Le vénérable pontife de Rome, en apprenant que Don Juan d'Autriche venait ainsi d'anéantir d'un seul coup la marine ottomane, laissa échapper cette exclamation empruntée aux Saintes Ecritures : *Fuit homo ,missus à Deo cui nomen erat* JOHANNES.

Mais dans la saison avancée où ce mémorable événement eut lieu, il était à peu près impossible de recueillir sur-le-champ tous les avantages de la victoire. D'ailleurs, la flotte des vainqueurs avait été fort maltraitée ; et, pendant que les Turcs regagnaient Constantinople pour y faire radouber ce qui leur restait de vaisseanx, les chrétiens se dirigèrent vers leurs ports afin de réparer leurs nombreuses avaries. La force des choses amena donc une suspension d'armes que les Ottomans mirent à profit avec une admirable activité. Digne ministre de son énergique souverain, le grand-visir réussit à relever les courages abattus de ses compatriotes et même à tempérer l'orgueil des ennemis vainqueurs.

A l'amiral turc, qui semblait douter que l'on pût se procurer les agrès nécessaires à l'équipement d'une nouvelle flotte, il disait : « Seigneur pacha, la richesse et la puissance de l'empire sont « telles que, s'il y avait nécessité, on ferait des ancres d'argent, des « manœuvres de soie et des voiles de satin. »

Au baile vénitien, Barbara, qui prenait trop avantage du désastre de Lépante , il répondait : « En vous arrachant un royaume « (Chypre), c'est un bras que nous, vous avons coupé ; et vous, en « brûlant notre flotte, vous n'avez fait que nous raser la barbe.

» Un bras coupé ne repousse plus, mais la barbe rasée se repro-
» duit avec plus de force qu'auparavant. »

Malgré ces bravades, et en dépit de l'opinion qui ne tarda pas à prévaloir parmi les chrétiens eux-mêmes, que la victoire de Lépante était un brillant, mais stérile fait d'armes, l'empire turc était frappé au cœur, cet éclatant revers ayant entamé, aux yeux de ses défenseurs comme à ceux de ses ennemis, le prestige de puissance invincible qui avait fait jusque-là sa principale force. La blessure qu'il venait de recevoir ne parut pas mortelle d'abord, parce qu'un grand empire ne succombe pas instantanément sous un seul coup, si rude que celui-ci puisse être. Cependant, un observateur pénétrant et attentif eût pu pressentir dès-lors que la bannière de l'Islam s'étant ainsi arrêtée dans sa marche envahissante, elle commencerait bientôt à reculer jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui.

Les contemporains ont bien eu quelque conscience de cet immense résultat de la bataille de Lépante ; mais ils ne s'en sont pas rendu nettement compte, principalement sur le littoral barbaresque. Avec les communications lentes et imparfaites de l'époque, on n'y connaissait jamais que le gros des événements, à de longs intervalles, et avec toutes les altérations inhérentes aux informations tardives et incomplètes.

Tout ce qu'on savait, par exemple, à Alger, au commencement de 1572, c'est que la flotte turque avait été détruite et que l'*Armada* catholique était à Messine, sous le commandement de Don Juan d'Autriche, où elle dominait toute la côte septentrionale d'Afrique, y jetant l'alarme, depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar. D'ailleurs, parmi les projets que l'on prêtait au vainqueur de Lépante, celui d'une attaque contre Alger prenait surtout de la consistance. Donc, cette régence, menacée à l'ouest et du côté de terre par les Espagnols établis à Oran, avait tout lieu de craindre par mer une attaque de la flotte catholique, précisément dans un moment où la marine turque ne pouvait lui prêter aucun secours, retenue qu'elle était dans l'Archipel par la nécessité de fermer à l'ennemi l'accès de Constantinople par les Dardanelles.

C'est au mois de mai 1572 que l'on rencontre dans les documents européens la première trace de la demande d'un roi français faite par les gens de la ville, ou peut-être même de toute la régence ; car, alors et jusqu'assez près de notre époque, *Alger* signifiait à la fois la ville de ce nom et l'état dont elle est la capitale.

Quoi qu'il en soit, voici ce document primitif très-concluant : une lettre de Charles IX, roi de France, datée du 11 mai 1572 et adressée à l'évêque d'Acqs, notre ambassadeur à Constantinople, où il venait de succéder à M. Grantrie de Grandchamp (1).

« M. d'Acqs (2), c'est pour vous avertir comme ayant ceux » d'Alger délibéré d'envoyer par devers moi me prier les prendre » et recevoir en protection et les défendre de toute oppression, » mêmement des entreprises que les Espagnols veulent faire » sur eux et leur pays, je me suis résolu, M. d'Acqs, d'y » entendre, m'ayant semblé ne devoir négliger cette occasion, » quand ce ne serait que pour empêcher lesdits Espagnols » s'en faire maîtres, comme ils feraient facilement, étant » les villes et places dépourvues de vivres et hors de moyen » d'en recouvrer, à cause de la grande inimitié des Janissaires et » des Maures, et très-mal garnies de munitions de guerre pour se » pouvoir défendre de cet orage, s'ils ne sont assistés par moi, » qui serais très-marri, en pareil cas, de n'employer les moyens » que Dieu m'a donnés ; tant pour mon intérêt particulier, qui se- » rait très-grand si lesdits Espagnols en étaient maîtres, que pour » servir à l'amitié et bonne intelligence qui est entre le Grand- » Seigneur et moi.

» Au moyen de quoi, je suis résolu embrasser ceux dudit Alger » et les recevoir en ma protection; étant assuré que ce sera chose » aussi agréable audit Grand-Seigneur, comme il m'en aura une » très-grande obligation ; et qu'en cette considération il sera très- » aise que mon frère, le duc d'Anjou, que j'aime, ainsi que lui » pourra témoigner, en soit et demeure roi, en lui payant le tribut » accoutumé, et duquel il demeurera content. Ce que je vous prie » moyenner et lui proposer dextrement et faire noter ce que je » fais pour lui en cet endroit, embrassant cette occasion en l'état » où sont aujourd''hui ses affaires, afin qu'il se condescende plus » volontiers à ce que je vous demande pour mondit frère.

» Et si mon entreprise réussit, ainsi que je l'espère qu'elle fera » si ceux dudit peuple continuent en cette opinion qu'ils m'ont

---

(1) La première correspondance de ce diplomate est datée de Lyon, 26 juillet 1571, où il s'était arrêté en se rendant au siége de son ambassade. (V. *Nég. dans le Lev.*, 3, 161)

(2) Selon un usage assez général et qui s'est transmis jusqu'à nous, M. l'évêque de Noailles est désigné par le nom de son siége épiscopal.

» mandée, étant assuré que ledit Grand-Seigneur sera plus aise » que ledit peuple soit entre les mains de mondit frère, lui en » faisant telle reconnaissance, que s'il était occupé par lesdits » Espagnols, lesquels sans difficulté s'en saisiront, si je n'y mets » la main (1). »

Les rares documents indigènes que j'ai eus à ma disposition sont absolument muets sur cette demande de la population algérienne. Il est vrai que les chroniqueurs musulmans, dont les récits sont déjà si brefs et décharnés à propos des événements qui flattent le plus leur vanité nationale et leurs sentiments religieux, n'ont pas dû être fort empressés de transmettre à la postérité la mémoire d'une démarche d'ailleurs très-peu orthodoxe au point de vue de l'islalisme et qu'une nécessité des plus pressantes a pu seule arracher à leurs ancêtres.

A défaut d'une mention expresse, l'histoire locale peut-elle, du moins, fournir quelques indications ; et le fait de la grande inimitié des Janissaires et des Maures alléguée par Charles IX est-il établi, ne fût-ce qu'indirectement, par des preuves admissibles ?

Etant donnée la conduite systématique bien connue des Osmanlis envers les indigènes de l'Afrique septentrionale,— conduite qui a donné naissance au proverbe « *De Turc à More* » — on peut bien supposer qu'en effet les Algériens supportaient impatiemment un joug d'origine assez récente et auquel ils n'avaient pas encore eu le temps de s'habituer. Toutefois, une objection se présente : par une exception unique dans l'histoire du pays, le pacha de cette époque, Arab Ahmed, n'était ni un *Turc* ni un *renégat*, selon la coutume, mais un ARABE, né à Alexandrie d'Egypte. En a-t-il été plus bienveillant pour ses compatriotes et plus populaire parmi eux ?

Or, d'après le témoignage de notre ambassadeur à Constantinople, outre les assassinats et les brigandages dont Arab Ahmed s'était rendu coupable envers nos nationaux, il maltraitait les habitants de son pachalick, même les Turcs ; à tel point que ces derniers envoyèrent à Constantinople, pour se plaindre de lui, une ambassade où figuraient quelques grands chefs arabes ou berbers. Cette démarche, qui doit être postérieure à la demande d'un roi

(1) On n'a pas cru devoir reproduire ici l'orthographe surannée de cette époque; la plupart des lecteurs n'en auraient eu que plus de peine à comprendre un style déjà obscur par ses tournures anciennes.

français, paraît avoir déterminé le remplacement d'Arab Ahmed par Ramdan, que les Algériens avaient désigné au choix du Grand-Seigneur, parce qu'il s'était élevé parmi eux et qu'on le savait homme de bien.

Toutefois, ce changement n'eut lieu qu'en 1574.

La disposition des esprits était, en effet, assez défavorable au pouvoir local sous Arab Ahmed, pour expliquer la démarche des Algériens ; mais ce pacha n'arriva ici qu'au mois de mars 1572. La lettre de Charles IX est datée du 11 mai de cette même année ; l'état d'antagonisme qu'elle signale ne peut donc être uniquement le fait de ce gouverneur ; car il est impossible d'admettre que le mécontentement signalé et ses suites aient eu lieu aussitôt son arrivée. Evidemment, il n'avait pas eu le temps de se rendre impopulaire quand la démarche eut lieu.

Son prédécesseur n'était pas beaucoup plus aimé que lui par les Janissaires ; mais l'histoire ne dit pas qu'il ait été en mauvais termes avec les indigènes.

En définitive, et à défaut de faits particuliers bien précisés par l'histoire de ces temps, on reste en présence de deux causes générales très suffisantes pour expliquer la résolution dont il s'agit, en ce qui concerne les Algériens proprement dits : c'est, d'un côté, leur aversion manifestée bien souvent pour la domination turque ; et, de l'autre, les craintes que leur inspiraient la flotte catholique et les grands préparatifs que l'on croyait généralement dirigés contre eux.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, le fait principal étant bien certain, il ne reste plus qu'à en tracer le développement et les conséquences.

L'évêque d'Acqs, notre ambassadeur à Constantinople, était loin d'approuver le projet expliqué dans la lettre de Charles IX, et qui lui inspirait des craintes sérieuses pour sa sûreté personnelle. Ce fut donc avec de très-grandes précautions qu'il s'en ouvrit au ministère turc, de peur, — comme il le dit, — d'être mis par ces gens-là « en état tel que son souverain n'eût plus tiré service de « lui. »

Cependant, il semble d'abord regarder la chose, sinon comme facile, du moins comme faisable, puisqu'il écrit à ce sujet au duc d'Anjou, pour lui adresser des recommandations et lui indiquer la manière de gouverner son futur royaume :

« J'ai vu ce qu'il a plu au roi de m'écrire, de l'onzième de mai

» (lui dit-il), pour ce qui vous touche, dont le succès ne saurait être » plus heureux que je le vous souhaite. Surtout, je vous sup- » plie très-humblement vous garder de la perfidie des Maures, et » commander qu'il ne soit fait aucun déplaisir aux Turcs, ni en » leurs mosquées et religion, ni en leurs personnes et biens, mon- » trant que tout ce qui se fait de votre part ne tend qu'au bien et » profit du G. S., protestant de lui rendre son pays après que la » guerre contre le roi d'Espagne sera finie, et qu'il vous aura rem- » boursé des frais de l'armée que vous aurez employée pour le » garder de tomber entre les mains de son ennemi. Ce langage se » doit tenir aux Turcs qui sont par delà et même au vice-roi qui y » est à présent, afin qu'il n'ait occasion d'en faire de grandes excla- » mations par deçà, qui toutes tomberaient sur moi. C'est celui » qu'il faudra gracieusement traiter, et néanmoins s'assurer de lui » dextrement à toutes fins pour me retirer, si les choses passent en » aigreur là et ici, comme il est bien malaisé qu'autrement il se » puisse faire, vu l'insolence de l'homme de guerre français, lequel » se rend insupportable en pays de conquête. » (P. 292)

Dans une lettre datée de Constantinople, 8 et 14 août 1572, l'ambassadeur d'Acqs raconte au roi comment il s'y est pris pour entamer cette affaire délicate :

« Sire, — dit-il, — j'ai fait entendre au bacha ce que vous me » commandiez par votre dépêche du xi^e^ de mai. A quoi j'ai ajouté et » diminué, selon qu'il me semblait être nécessaire pour votre ser- » vice. Mais surtout je me gardai bien de lui dire la résolution » que vous avez prise de vous emparer du royaume d'Alger, car » je suis assuré qu'aussitôt il m'eût mis en état que vous n'eus- » siez plus tiré service de moi ; encore ne le saura-t-il que trop. » Bien lui ai-je dit que monseigneur votre frère m'avait écrit que » s'il plaisait au G. S. lui donner ce royaume-là, qu'il emploierait » plus volontiers sa vie et ses forces pour empêcher que le roi » d'Espagne s'en emparât, et lui paierait le tribut accoutumé ou » tel autre dont il se voudrait contenter ; et n'oubliai là-dessus de » mettre en avant un grand présent bien pesant au bacha, avec » une grosse pension tous les ans. Sur quoi me fut répondu, pour » le regard de cet article, que quand Monseigneur aurait employé » une armée, de laquelle je disais qu'il vous avait requis d'être » chef, à la conservation desdits pays, le G. S. lui ferait con- » naître quel prince il est ; qui fut tout ce que j'en pus arra- » cher. Et, là-dessus, me dit ledit bacha qu'il était besoin que je

» fisse un *arzé* pour être communiqué à Sa Hautesse, comme j'ai-
» fait, et crois qu'il le verra dans trois ou quatre jours. Mais je
» pense bien, selon le langage que ledit bacha me tenait, qu'ils
» n'ont garde de mordre en cette grappe ; combien que de ce côté-
» là ne soit jamais venu par deçà un seul écu au trésor du prince
» et que le vice-roi, qui est ordinairement commis en la garde du
» pays, fasse entièrement son profit de tout le revenu d'icelui ;
» qui me fait croire que ce n'est pas grand chose, et que la domi-
» nation des Maures et des déserts de Libye est aussi différente des
» belles et fertiles plaines de Flandre comme les pays sont éloi-
» gnés l'un de l'autre. » (P. 294)

L'évêque d'Acqs résume son opinion en ces termes : « Par ainsi, il est à craindre que ceux qui tournent les desseins de mondit seigneur (le duc d'Anjou) de ce côté, ne lui fassent prendre la paille pour le grain. »

Le 20 août 1572, M. d'Acqs va voir le Bacha pour avoir une réponse à son *arzé*.

S. H. se borne à promettre que si le duc d'Anjou protége Alger contre les Espagnols, il lui en fera telle récompense qu'il s'en contentera ; et peut-être sera-ce meilleure chose, dit-il, que l'affaire d'Alger.

Sur quoi, l'ambassadeur fait remarquer que le Roi et son frère ne sont pas princes qu'il faille allécher d'incertaines espérances et qu'il faut refuser ou accorder nettement.

Le Bacha, d'après les habitudes dilatoires de la chancellerie turque, conclut à un nouvel *arzé* que M. d'Acqs rédige, bien qu'il n'en espère pas plus que de l'autre, malgré le gros présent et la pension qu'il a promise au Bacha.

Autre audience, le 28 août, et autres batteries diplomatiques. Cette fois, S. H. était d'abord bien disposée à gratifier le duc d'Anjou du royaume d'Alger ; mais ayant communiqué la chose aux muftis et docteurs de l'empire, ainsi qu'il est d'usage en pareil cas, il s'est trouvé que leur religion étant depuis longtemps déjà établie et exercée dans les mosquées de ce pays et la justice turque administrée par ses magistrats et officiers, il ne devait pas plus l'éclipser de cette partie de sa domination que de Constantinople même. « Et cependant, pour l'assurance de sa
» bonne volonté, il promettait, dès à présent, vous (à Charles IX)
» délaisser toutes les conquêtes qui se pourront faire avec son
» armée de mer, tant en Espagne qu'en Italie. » (P. 298)

L'évêque d'Acqs profite de la mort du roi de Pologne et de certaines conjonctures favorables pour engager le duc d'Anjou à se porter candidat de ce côté... « Cette entreprise, dit-il, se trou-» verait sans comparaison plus grande et plus riche que celle » d'Alger, où il n'y a que des mutins et mal contents, sujets à » révoltes ordinaires. » (P. 300)

Par sa lettre des 4 et 6 septembre, on voit que l'affaire est à peu près abandonnée et qu'on se borne à rechercher quelle aide et assistance on peut espérer du Turc, dans le cas où la France serait contrainte d'entrer en guerre avec l'Espagne (p. 302)

Cette affaire d'Alger est le cauchemar du pauvre évêque d'Acqs. Il l'avoue naïvement, en ces termes, dans une lettre adressée à Catherine de Médicis :

« J'eus si grand peur, dit-il, de ce qui était porté par icelles (les lettres de Charles IX) dont je tenais l'événement pour tout assuré, qu'il me semblait que je n'en serais jamais dehors assez à temps. » (P. 316)

Par lettre du 30 octobre 1572 (adressée à M. d'Acqs), Charles IX se déclare satisfait et éclairci par les deux lettres que son ambassadeur lui a écrites sur l'affaire d'Alger. » Cette nouvelle occasion (l'affaire de Pologne) aura reculé le fait de la première, dit-il, de laquelle vous ne ferez autre instance pour cette heure; toutefois, vous ne laisserez de me mander quelle réponse le Grand-Seigneur vous aura faite sur le dernier *arzé* que vous lui avez fait présenter par le premier Bacha, ce qui nous éclairera entièrement de ce fait. » (P. 345.)

Dans une autre lettre écrite de Paris, 18 janvier 1573, Charles IX dit à l'évêque d'Acqs : « Les mutations survenues en mon royaume font que je ne me donne grand' peine du refus qui m'a été fait dudit Alger, auquel j'avais été mû de penser, autant pour le respect de leur intérêt, prévoyant ce qui en pourrait advenir, comme pour autre considération, n'étant marri avoir éprouvé en cette occasion ce que l'on peut espérer d'eux (les Turcs), interprétant toutefois le tout pour le mieux, et singulièrement la réponse du Bacha sur les conquêtes d'Italie.

» Mais je suis fort déplaisant et mal content de votre partement (de Constantinople), et que vous vous y soyez précipitamment résolu sans savoir mon intention. » (P. 348)

La lecture attentive des pièces, dont on vient de voir les extraits essentiels, conduit à penser que la Porte ottomane n'a jamais eu un seul instant l'intention de laisser le duc d'Anjou se créer un royaume à Alger. Si même la chancellerie turque a bien voulu consentir à traiter cette affaire diplomatiquement, c'est que le Grand-Seigneur avait alors un intérêt tout particulier à conserver l'alliance française et qu'il fallait à tout prix éviter de mécontenter Charles IX.

La pensée qu'avait eue ce monarque de profiter d'une proposition plus ou moins sincère et sérieuse des Algériens pour fonder une royauté française sur la côte barbaresque, se rattachait à des projets d'une haute importance, qui l'ont grandement préoccupé. Il voulait faire de Toulon le centre d'une puissance navale imposante et il méditait d'opérer à Marseille une véritable renaissance commerciale par la reprise et l'extension de ses rapports avec le Levant. Il voyait avec peine que des Génois et des Milanais étaient maîtres du commerce de cette place et que ces étrangers, après y avoir fait fortune, s'en allaient jouir chez eux des capitaux qu'ils avaient amassés.

Le règne de Charles IX fut trop court et trop agité par les guerres civiles pour qu'il pût mettre ses projets à exécution. En ce qui concerne Marseille, la renaissance commerciale rêvée par lui n'avait pas encore eu lieu à un siècle de là ; car voici ce qu'écrivait à Colbert — le 20 juillet 1668 — l'intendant des galères, Arnoul. On nous pardonnera cette digression en faveur de l'intérêt qui s'y attache :

« Vous ne ferez jamais dans Marseille, par ceux de la ville, ce grand et beau commerce qui se devrait, qui se pourrait et pour qui la nature semble avoir fait cette ville. Tant que l'on s'amusera aux Marseillais, jamais de compagnie. Ils se sont tellement abâtardis à leurs bastides, méchants trous de maisons qu'ils ont dans le terroir, qu'ils abandonnent la meilleure affaire du monde plutôt que de perdre un divertissement de la bastide. En apparence, ce n'est rien ; mais je soutiens que cela a ruiné la ville et la ruinera toujours. De maîtres qu'ils étaient du commerce, ils en sont devenus les valets, n'agissant presque plus que comme commissionnaires de messieurs de Lyon : encore tant tenu, tant payé ; et si vous voulez ce grand commerce, il faut faire compagnie d'autres gens que ceux de Marseille, qui se contentent de faire valoir leur argent aux asseuretez (assurances) et

n'ont pas l'esprit porté aux grandes choses, bien qu'ils soient ambitieux.

» Vous les devez bien connaître par le peu de réussite de ce que vous souhaitez avec tant de justice et de raison : l'augmentation et la grandeur du commerce. Vous m'alléguez les Anglais et Hollandais qui font dans le Levant pour 10 ou 12 millions de commerce ; cela est vrai, ils le font avec de grands vaisseaux. Messieurs de Marseille ne veulent que des barques, afin que chacun ait la sienne ; et ainsi, l'un réussit, l'autre non. J'ai beau dire et redire, leur alléguer vos raisons ; ils sont coiffés d'une autre manière et rejettent la faute de la perte du commerce sur le mauvais traitement qu'ils reçoivent en Turquie, dont je vous ai marqué qu'ils disent avoir déjà donné tant de mémoires.

» Je voudrais une fois les mettre dans leur tort ; je crois qu'il n'y a rien à hasarder, leur donner ce qu'ils demandent et les voir faire, afin que le Roi pût prendre une résolution sur ce sujet. Je vois bien qu'avec le commerce vous avez la pensée de voir bâtir de grands vaisseaux, afin qu'en cas de nécessité le Roi pût en être secouru. Ils sont d'un sentiment tout contraire, ils n'en veulent que de petits et souvent ne savent ce qu'ils veulent. Il n'y a pas eu moyen jusqu'à présent de leur faire dire s'ils veulent la franchise du port ou non...

» Je souhaite pour moi l'honneur de voir le Roi ici ; pour l'avantage de l'état de cette ville, que vous la voyiez, que vous la connaissiez. Vous l'aimerez et ferez pour elle tout ce qui se peut pour sa grandeur. »

Colbert a mis en marge de cette lettre :

« Tout ce raisonnement, en bien comme en mal, est vrai. Il ne faut pas espérer d'y remédier promptement ; il faut le combattre doucement et persévérer ; qu'à la fin on en viendra à bout. »

(Corr. adm. sous L. XIV, 3, 403, etc.)

Mais fermons cette longue parenthèse et revenons à notre sujet principal.

Lorsque l'on a pris connaissance de la négociation suivie entre la France et la Porte ottomane, relativement à la demande d'un roi français faite par les Algériens, on se prend tout d'abord à regretter que le mauvais vouloir du Grand-Turc, les appréhensions de notre ambassadeur, puis la Saint-Barthélemy, l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne et d'autres causes encore aient fait avorter cette séduisante entreprise. Mais un examen approfondi

fait voir que tout cela n'était qu'un vain mirage et que le roi français d'Alger, eût-il été soutenu ici par une puissante armée chrétienne, ne serait pas resté longtemps sur son trône. Kabiles. Arabes, Turcs, renégats, — et ces derniers étaient alors fort nombreux et influents, — quoique tous ennemis les uns des autres, se seraient promptement ralliés contre l'invasion étrangère. Tout cela aurait fini par un immense désastre ou par l'occupation ruineuse et stérile d'un ou deux points du littoral, quelque chose comme Oran fut jadis aux mains des Espagnols et comme sont aujourd'hui les présides du littoral marocain.

Il fallait le concours de la vapeur, des chemins de fer et du télégraphe électrique pour rendre cette entreprise possible et utile, en supprimant les distances et les obstacles maritimes. La conquête de 1830 a réussi parce qu'elle s'est faite au moment providentiel

A. Berbrugger.